

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01715

Numéro SIREN : 889 219 085

Nom ou dénomination : 3 RIVIERE

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001019

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

3 RIVIERE
38 RUE BOUCAN CANOT
97434 SAINT PAUL

relatifs à l'exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	32 193 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	96 236 Euros
- Résultat net comptable,	(4 028) Euros

Fait à STE CLOTILDE
Le 10/02/2023

MARTINE ROGER



Martine ROGER
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
28 B Rue De La Bourgogne Appt 18
97490 Sainte Clotilde
0262 41 44 07 / 0692 82 82 40
SIRET : 531 248 797 00049

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 226	4 931	18 296	21 043	2 748	13.06
	Autres immobilisations corporelles	4 150	1 059	3 091	3 684	593	16.10
	Immobilisations en cours				2 918	2 918	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2		2	2		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23		23	23		
Total II		27 401	5 989	21 412	27 671	6 259	22.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	441		441	421	20	4.70
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	93		93	138	45	32.89
	Avances et acomptes versés sur commandes	326		326	271	54	20.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	3 104		3 104	140	2 963	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 657		6 657	14 929	8 271	55.41
	Charges constatées d'avance (3)	162		162	160	2	1.17
	Total III	10 782		10 782	16 059	5 277	32.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		38 183	5 989	32 193	43 730	11 536	26.38

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2022 12	Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300	300		
	Réserves				
	Réserve légale	30		30	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 345	501	6 846	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 028	6 876	10 904	158.57
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	2 648	6 675	4 028	60.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	19 819	25 971	6 152	23.69
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	576	674	98	14.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182	804	379	47.10
	Dettes fiscales et sociales	7 968	9 606	1 637	17.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	29 545	37 054	7 509	20.26
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	32 193	43 730	11 536	26.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

29 545

37 054

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 232		7 232	10 735	3 503	32.63
Production vendue de biens	89 004		89 004	84 729	4 275	5.05
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	96 236		96 236	95 464	773	0.81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			75		75	
Autres produits			2	22	20	92.51
Total des Produits d'exploitation (I)			96 313	95 485	827	0.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 344	5 736	2 392	41.70
Variation de stock (marchandises)			45	138	183	132.89
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29 951	26 855	3 097	11.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			20	421	401	95.30
Autres achats et charges externes *			13 096	14 455	1 359	9.40
Impôts, taxes et versements assimilés			792	681	110	16.19
Salaires et traitements			46 007	33 946	12 061	35.53
Charges sociales			870	2 652	1 782	67.19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 341	2 649	692	26.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	74	71	95.75
Total des Charges d'exploitation (II)			97 429	86 489	10 941	12.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 117	8 997	10 113	112.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2022 12	31/10/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	691	677	13	1.99
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	691	677	13	1.99
2. Résultat financier (V-VI)	691	677	13	1.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 807	8 319	10 127	121.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		270	270	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 918		2 918	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 918	270	2 648	980.87
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 918	270	2 648	980.87
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	698	1 173	1 871	159.51
Total des produits (I+III+V+VII)	96 313	95 485	827	0.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	100 340	88 609	11 731	13.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 028	6 876	10 904	158.57

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326
Dettes fiscales et sociales	4 790
Total	5 133

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	162
Total	162

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23		23
Impôts sur les bénéfices	698		698
Taxe sur la valeur ajoutée	43	43	
Débiteurs divers	2 363	2 363	
Charges constatées d'avance	162	162	
TOTAL	3 288	2 567	721

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 819	6 285	13 534	
Emprunts et dettes financières divers	18	18		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 182	1 182		
Personnel et comptes rattachés	5 315	5 315		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 557	1 557		
Taxe sur la valeur ajoutée	893	893		
Autres impôts taxes et assimilés	203	203		
Groupe et associés	559	559		
TOTAL	29 545	16 011	13 534	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 152			

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées sur la base de la dernière facture d'achat connue..

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 226		
Installations générales agencements aménagements divers	4 150		
Immobilisations corporelles en cours	2 918		
TOTAL	30 294		
Autres titres immobilisés	2		
Prêts, autres immobilisations financières	23		
TOTAL	25		
TOTAL GENERAL	30 319		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 226	23 226
Installations générales agencements aménagements divers			4 150	4 150
Immobilisations corporelles en cours		2 918		
TOTAL		2 918	27 376	27 376
Autres titres immobilisés			2	2
Prêts, autres immobilisations financières			23	23
TOTAL			25	25
TOTAL GENERAL		2 918	27 401	27 401

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 183	2 748		4 931
Installations générales agencements aménagements divers	466	593		1 059
TOTAL	2 649	3 341		5 989
TOTAL GENERAL	2 649	3 341		5 989

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 748				
Instal. générales agenc. aménag. divers	593				
TOTAL	3 341				
TOTAL GENERAL	3 341				

3 RIVIERE
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 euros
Siège social : 38 rue Boucan Canot, 97 434 Saint Gilles les Bains
889 219 085 R.C.S Saint Denis de la Réunion

Procès-verbal de l'assemblée générale d'approbation des comptes du 26 janvier 2023

Le 26 janvier 2023, à 14 heures, Les actionnaires de la société 3 RIVIERE SAS, société par actions simplifiée au capital de 300 euros, dont le siège social est situé au 38 rue Boucan Canot, 97 434, Saint Gilles les Bains, immatriculée au RCS de Saint Denis de la Réunion, sous le numéro 889 219 085, se sont réunis au 38 rue Boucan Canot, sur convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par Max RIVIERE, président de la société. Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que trois actionnaires, représentant 30 actions sur les 30 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés. Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Rapport des comptes annuels ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/10/2022 et affectation du résultat**

Puis lecture est donnée du rapport du président. La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires.

Résolutions

Première résolution

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2022 se caractérisant par un déficit de -4028 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Président.

L'imputation est la suivante :

Affectation au report à nouveau -4028€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 21 des statuts, par Ludovic RIVIERE, Bruno RIVIERE, et Vincent RIVIERE pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signatures :

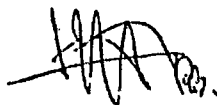
Président :

Max Paul RIVIERE

Associés :

Bruno RIVIERE

Ludovic RIVIERE



Vincent RIVIERE

